

# SNUipp Val d'Oise

## Infos



n° 1 16 novembre 2007

### SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire  
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630

ISSN 1252-9915

Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## Tous en grève le 20 novembre

Après l'euphorie du début de mandat, notre hyperprésident, qui voulait tout réformer tout de suite, est rattrapé par la réalité et essuie ses premiers revers. Projets de loi retardés et amendés, grogne au sein de son propre camp, sondages qui s'effritent, croissance toujours en berne, pouvoir d'achat qui ne progresse pas, chômage ne connaissant aucune amélioration significative, grèves exceptionnelles... Et même la coupe du monde de rugby ratée... Pas encore de rupture déclarée, avec les Français au moins, mais un climat qui se dégrade.

Avec la réussite de la grève du 18 octobre, les salariés ont pris le chemin de la défense de leurs

droits ; une démarche de bonne augure pour les mobilisations à venir tant pour l'école que pour l'ensemble des services publics et ses personnels.

Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.

*Kamel Ould Bouali*

*Secrétaire départemental*

Dispensé de timbrage

Déposé le 5 novembre 2007

## 1/2 journées d'information syndicale

**samedi 17 novembre**

Argenteuil Espace Mandela

Sarcelles Salle des vignes blanches

**samedi 24 novembre**

Hautil M° quartier Les Eguerets Jouy le M.

Goussainville Ecole J. Moulin

**mercredi 28 novembre**

Ecouen Maison des associations

**N.B. : on peut se rendre dans le lieu de son choix  
modèle de lettre aux parents sur <http://95.snuipp.fr>**

**samedi 1er décembre**

Cergy Maison des syndicats 9h

Garges elem. Robespierre 9h

**samedi 8 décembre**

Bezons Salle Gavroche

Montmorency elem les Lévriers Montmagny

**samedi 15 décembre**

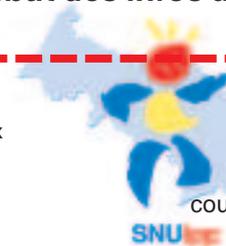
Gonesse Ecole Charles Péguy

**Début des infos à 9h**

### Sommaire

Edito	p 1
Permutations, samedis	p 2
Grève, info ou intox	p 3
EVS, carte sco., maternelle	p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.



SNUipp FSU  
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)

site : <http://95.snuipp.fr>

## Suppression du samedi matin

Après l'annonce du ministre de supprimer la classe le samedi matin, voici le temps des interrogations. Comment l'école et les enseignants devront-ils s'organiser ? Premiers éléments de réflexion.

### L'école, le samedi, c'est fini.

Dès la rentrée 2008, la semaine scolaire sera de 24 heures pour les élèves, les heures d'enseignement de l'année passeront de 936 heures à 864. Selon le ministre, les enseignants quant à eux devront consacrer les deux heures dégagées à « ceux qui en ont le plus besoin ». Sans préciser ni à quel moment de la semaine et de la journée, ni ce qu'il adviendrait alors des autres élèves.

Depuis quelques semaines, le locataire de la rue de Grenelle avait laissé entendre qu'il s'attaquerait aux rythmes de la semaine et prévoyait de faire un sort aux samedis afin d'harmoniser des organisations dans lesquelles « on ne se retrouve plus ». Une mesure « au stade de réflexion » avait-il alors déclaré, histoire de tester son annonce auprès de l'opinion publique.

Finalement, en lieu et place, d'une réflexion partagée avec les nombreux acteurs de l'école (enseignants, parents, milieu associatif, collectivités territoriales), la communauté éducative a eu droit à une décision sèche au journal télévisé de 20 heures. Une fois l'annonce passée, qui selon le sondage CSA commandé par le ministère, satisfait les parents (77%) et le « grand public » (71%), les choses sérieuses commencent.

En premier lieu, quelles sont les conséquences pour les enfants et les enseignants ? Le pire serait l'improvisation qui ouvrirait la voie à des situations bricolées.

Dans son entrevue avec Xavier Darcos, le SNUipp a demandé que s'ouvre une réelle concertation sur l'organisation de l'école et la prise en charge de la difficulté scolaire. A l'évidence ce dispositif est peu crédible pour la prise en charge des élèves en difficulté. Beaucoup de questions sont pour l'heure sans réponse. Quand et comment

se fera la prise en charge des élèves en difficulté ? Le mercredi matin, sur le temps de la pause



méridienne, le soir après la classe ? Quel sera le réel cadrage horaire ? L'aide concernera-t-elle la maternelle ? Comment le service des enseignants

de maternelle sera-t-il organisé ? Quelle articulation avec le travail des RASED ? Quel sort sera fait aux programmes ?

**A ces interrogations s'ajoutent des incohérences.** En quoi est-ce efficace de rallonger la journée scolaire pour les seuls enfants en difficulté ? Un même dispositif est-il pertinent dans des écoles pour qui les degrés de la difficulté scolaire ne sont pas les mêmes ? Quelle égalité entre les écoles, le nombre d'enfants en difficulté n'étant pas le même d'un lieu à l'autre ?

S'il s'agit comme l'affirme le ministre de faire mieux réussir tous les enfants, **le SNUipp trace depuis longtemps les pistes d'une réelle transformation de l'école en réfléchissant sur le temps de l'enfant mais également sur le temps des enseignants** : avec plus de maîtres que de classes permettant d'avoir 24 heures devant élèves et 3 heures de concertation, avec plus de travail en équipe, avec plus d'accompagnement. Et ce afin que les équipes enseignantes aient les moyens dans chaque école, en fonction de la réalité locale, d'inventer des fonctionnements, des dispositifs prenant en compte les élèves les plus fragiles sur le temps scolaire dévolu à tous. **Mieux d'école, quand est-ce que l'on s'y met vraiment ?**

**Le SNUipp a demandé et obtenu l'engagement de la part du ministère d'une 1/2 journée banalisée pour associer les personnels à la réflexion sur la réorganisation du temps scolaire.**

## Permutations

**19 novembre 2007**

Ouverture du service internet

**10 décembre 2007**

Fermeture du service internet

**11 au 13 décembre 2007**

Envoi des confirmations des candidatures dans la boîte aux lettres I-Prof de l'enseignant

**21 décembre 2007**

Date limite du renvoi des confirmations

**fin mars 2008**

Résultats

**Comme chaque année, le SNUipp 95 organise des permanences sur les permutations :**

**mercredi 21 novembre**

**mercredi 28 novembre**

**mercredi 5 décembre**

Pensez à remplir votre **"fiche permutations"** sur <http://95.snuipp.fr>

## info syndicale

**1° Est-ce un droit ?**

Le décret du 28 Mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions. Le décret du 12 juin 87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel a obtenu l'accord des Ministres de l'Éducation Nationale et de la Fonction Publique. Il prévoit deux demi-journées par an dans les écoles. Les Inspecteurs d'Académie sont destinataires d'une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

**2° Qui peut y participer ?**

Tous les instituteurs et institutrices, professeurs des écoles, directeurs, directrices, spécialistes, syndiqué(e)s ou non, titulaires, stagiaires ou suppléant(e)s ont le droit de participer à cette demi-journée.

**3° Est-ce qu'on est payé ?**

Cette demi-journée n'est pas une grève. C'est un droit. Elle est donc rémunérée. Il n'est pas non plus nécessaire de demander une autorisation d'absence.

# Tous en grève le 20 novembre

Les fédérations de l'éducation nationale dénoncent une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes. Avec 11 200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. La formule du premier Ministre annonçant « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat » va se traduire par des régressions inacceptables tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels.

Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées.

Face à cette politique, les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. **Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction publique.**

Elles les appellent également à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « *Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent* », en faisant voter la motion, en distribuant le tract commun et en saisissant toutes les occasions pour gagner la bataille de l'opinion.

Communiqué de presses des fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education

**Assemblées générales / lieu et heure de la manifestation sur**  
**<http://95.snuipp.fr> ou 01 30 32 21 88**

## Fonction publique, régimes spéciaux : économies ou intox ?

Le non-remplacement d'une partie des départs à la retraite dans la fonction publique et la réforme de certains régimes spéciaux sont, pour le moment, les seules mesures envisagées pour alléger le déficit de l'Etat et celui de la Sécurité sociale. Ces économies, qui représentent une goutte d'eau dans l'océan des déficits français, seront largement insuffisantes. Le gouvernement ne s'en tiendra donc pas là.

**Les fonctionnaires : des "clous..."**  
22921 départs à la retraite de fonctionnaires ne seront pas remplacés dans la présentation du projet de budget pour 2008. Si on compte en moyenne, 2700 euros par mois de rémunération, on arrive bien aux « 700 à 800 millions d'euros » évoqués par le ministre du Budget, Eric Woerth. Mais il s'agit bien ici des économies réalisées sur les seuls traitements. Or, les fonctionnaires concernés vont -(quand même...) toucher une pension. L'économie budgétaire sera donc divisée par trois avec un taux de remplacement de 70%. Cette économie réelle ne sera donc plus que de 250 millions d'euros, une broutille dans le "paquet - cadeau - fiscal" de 12 à 13 milliards d'euros ».

**Les régimes spéciaux : des "clous..."**

" Un gain de 200 millions la première année, qui pourrait atteindre 1 milliard en 5 ans, 2 milliards à terme. Aussi, l'enjeu financier est-il faible ", d'après Henri Sterdyniak, économiste et pro-

fesseur à l'université Paris-Dauphine. La désignation de boucs émissaires (EDF, SNCF, RATP) à la vindicte publique ne permet pas de poser correctement le débat sur l'équité. Le constat est le même que pour les fonctionnaires :



res : beaucoup de bruit en regard des enjeux réels.

**Après les "clous", le marteau...**

Ces mesures sur la fonction publique et les régimes spéciaux ne serviront pas à détendre significativement les contraintes budgétaires mais plutôt de faire sauter deux obstacles, avant

de passer aux choses sérieuses. Cela en est d'ailleurs le principal objectif. Installer l'idée qu'il y a trop de fonctionnaires et préparer ainsi le terrain à des mesures d'une tout autre ampleur, tel est l'enjeu. Réduire les effectifs de fonctionnaires par de nouvelles coupes beaucoup plus significatives et, pourquoi pas à terme, « réformer » le statut de fonctionnaire.

La « troisième réforme des retraites », évoquée par Sarkozy dans son discours de politique sociale, aura le champs libre, une fois la question des régimes spéciaux réglée. **Une durée de cotisation allongée pour tout le monde et d'avantage de pénalités pour les départs anticipés.**

**Avec le non-remplacement des fonctionnaires et la réforme des régimes spéciaux, il s'agit de remporter des victoires symboliques qui permettront ensuite d'appliquer à l'ensemble du salariat un programme de régression sociale.**

# Colloque maternelle

Mardi 27 novembre 2007 - Paris

vous souhaitez y participer :

contactez la section au 01 30 32 21 88 ou [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)  
+ d'infos sur <http://95.snuipp.fr/spip.php?article789>

## EVS / AVS

### Réunion d'information syndicale : vendredi 16 novembre

Depuis la rentrée, lors des différentes rencontres nous rappelons à l'IA toute la mobilisation autour de ce dossier et les revendications de tous les personnels et des parents pour mettre fin à la précarité de ces emplois. Les premiers contrats de recrutements des EVS du 1<sup>er</sup> degré dans le Val d'Oise datent principalement du 15 décembre 2005 et arrivent à échéance le 14 décembre 2007. Deux questions se posent alors : les contrats seront-ils renouvelés ?

Les personnes qui travaillent depuis deux ans dans ces écoles peuvent-elles être renouvelées sur ces postes puisque selon les termes du contrat celui-ci ne peut être renouvelé au-delà de 24 mois ?

Jusqu'à présent l'IA annonce que seuls seront assurés les renouvellements sur les missions «aide à

l'intégration d'élève en situation de handicap» et «aide administrative». En ce qui concerne les personnels qui occupent ces emplois depuis deux ans, l'IA déclare que pour le moment le Ministère n'a transmis aucune information permettant de les prolonger au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire pour au minimum assurer une certaine cohérence et continuité de ces missions.

Le SNUipp Val d'Oise organise une demi journée d'information syndicale pour les EVS et AVS du département le **vendredi 16 novembre (maison des syndicats à Cergy à 14h)** pour informer ces personnels et poursuivre les actions initiées avec eux, les écoles et les parents.

## Carte scolaire

*Comment fonctionne la carte scolaire dans le 2nd degré ?  
Quel est son rôle ? Est-elle utile ou obsolète ?*

**Jeudi 15 novembre 2007**

à 20 h Maison des syndicats - Cergy

*Une soirée débat organisée par la FSU 95  
avec François Bouillon*

*Directeur de l'Institut de Recherche de la FSU*

Maison des syndicats - 26, rue Francis Combe 95000 Cergy

Renseignements au 01 30 32 26 77 ou [fsu95@fsu.fr](mailto:fsu95@fsu.fr)

### Syndiquez-vous

### pour renforcer votre syndicat

66% déductible payable en plusieurs fois

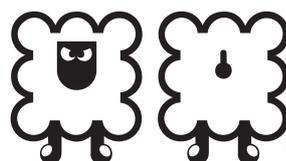
Bulletin d'adhésion

à télécharger sur <http://95.snuipp.fr>

à demander au 01 30 32 21 88

### Syndiqué(e)

### pour me faire entendre !!!



**SNUIPP**

F  
S  
U